

AVIS N° 016 - 2023 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU TOGO

Emprunt obligataire "TPTG 6 % 2022-2037"

PREMIERE COTATION

Dans le but de financer certains investissements prévus au budget au titre de l'année 2022, l'Etat du Togo, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a émis un emprunt obligataire intitulé "TPTG 6 % 2022-2037".

La diffusion des titres "TPTG 6 % 2022-2037" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 02 au 18 novembre 2022.

A l'issue de cette opération, 15 800 000 obligations "TPTG 6 % 2022-2037" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 158 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **16 novembre 2023**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPTG 6 % 2022-2037", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **07 février 2023**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPTG.02".

E
X = 10
AK
10/12/23
8

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SGI TOGO, est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPTG 6 % 2022-2037".

Les investisseurs, qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) TOGO : 4691 Boulevard G. GNASSINGBE EYADEMA, 01 BP 2312 Lomé 01 - TOGO, Tél : (228) 22 53 33 30/40, Fax : (228) 22 22 31 47, E-mail : sgitogo@sgitogo.tg, Site web : www.sgitogo.tg, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 janvier 2023

**Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances, de l'Administration et des
Ressources Humaines,
Chargé de l'Intérim**

Maxime DESSOU

